

En Gaspésie, vous connaissez une personne qui a su conserver la beauté de sa maison ancienne, un groupe qui a réinventé l'usage d'un bâtiment patrimonial ou une personne qui transmet activement un savoir-faire traditionnel précieux? Faites-les rayonner!

Soumettez une candidature aux Grands prix du patrimoine de la Gaspésie jusqu'au 22 juin 2026 et contribuez à célébrer les initiatives inspirantes d'ici.

APPEL DE CANDIDATURES

Grands prix du patrimoine de la Gaspésie 2026

Date limite : 22 juin 2026

Culture Gaspésie, en collaboration avec la Table de concertation du patrimoine de la Gaspésie, vous invite à soumettre une candidature pour Les Grands prix du patrimoine de la Gaspésie sous **trois catégories : *Entretenir avec intérêt, Réinventer l'usage et Porter l'héritage.***

Une candidature sera sélectionnée par catégorie pour chacune des MRC et communautés Mi'gmaq participantes de la Gaspésie. Les finalistes verront leur projet mis à l'honneur sur le site web de Culture Gaspésie.

La population sera ensuite invitée à voter en ligne entre le 20 août et le 20 septembre 2026 pour le *Prix coup de cœur du public.*

Un comité jury fera la sélection des trois lauréats régionaux parmi les finalistes qui seront annoncés par communiqué de presse en octobre 2026. Les lauréats seront honorés dans une capsule vidéo professionnelle mettant en valeur leur inspirante initiative et le patrimoine de la Gaspésie.

Comment inscrire une candidature?

Vous devez remplir le formulaire en ligne dans la catégorie choisie (trois questions simples : qui est la personne, ses réalisations et ce qui est inspirant pour la communauté) et envoyer au moins trois photos accompagnées des crédits à l'adresse suivante : projets@culturegaspesie.org

Catégories :

1. Entretien avec intérêt

Ce prix met à l'honneur un-e citoyen-ne ayant entretenu au quotidien sa maison ancienne, de façon exemplaire, afin de préserver ses éléments architecturaux d'intérêt patrimonial d'origine ou restauré.

Admissibilité de la candidature

- Être **propriétaire-s et résident-e-s** d'une maison ancienne dans l'une des MRC suivantes depuis au moins un (1) an : Haute-Gaspésie, Côte-de-Gaspé, Rocher-Percé, Bonaventure ou Avignon;
- Accepter qu'un portrait (nom, images de la personne et de sa maison) soient diffusées à travers les outils de communication de Culture Gaspésie (site Web, médias sociaux, infolettre, communiqué de presse etc.);

Formulaire de candidature — catégorie Entretien avec Intérêt :

<https://forms.gle/xCgFyR16CEbyPRFZ6>

2. Réinventer l'usage

Ce prix souligne la créativité d'une personne ou un regroupement ayant actualisé l'usage d'un bâtiment ancien pour lui donner une seconde vie en mettant en valeur ses caractéristiques d'intérêt patrimonial.

Admissibilité de la candidature

- Être **une personne, un regroupement communautaire, commercial ou municipal** ayant réalisé un projet de changement d'usage d'un bâtiment d'intérêt patrimonial situé dans l'une des MRC suivantes : Haute-Gaspésie, Côte-de-Gaspé, Rocher-Percé, Bonaventure ou Avignon;
- Les travaux d'adaptation au nouvel usage doivent avoir été achevés entre le 1er janvier 2021 et le 15 mai 2026, avoir conservé et/ou mis en valeur des caractéristiques d'intérêt patrimonial et le nouvel usage doit être encore en activité;
- Accepter qu'un portrait (noms, images des personnes impliquées et du bâtiment) soit diffusé à travers les outils de communication de Culture Gaspésie (site Web, médias sociaux, infolettre, communiqué de presse, etc.).

Formulaire de candidature — catégorie Réinventer l'usage :

<https://forms.gle/TZ4XhUv2Kp5eKY6h6>

3. Porter l'héritage :

Ce prix honore une personne ou un groupe qui jouent un rôle essentiel dans la transmission d'une pratique et d'un savoir-faire traditionnels en Gaspésie.

Admissibilité de la candidature

- Être un·e **artisan·e, un·e artiste ou un collectif** maîtrisant une pratique traditionnelle transmise activement en Gaspésie;
- Résider dans l'une des MRC suivantes depuis au moins un (1) an : Haute-Gaspésie, Côte-de-Gaspé, Rocher-Percé, Bonaventure ou Avignon;
- Accepter qu'un portait (nom, images de la personne et de sa pratique) soit diffusé à travers les outils de communication de Culture Gaspésie (site Web, médias sociaux, infolettre, communiqué de presse, etc.).

Formulaire de candidature — catégorie Porter l'héritage :

<https://forms.gle/YDFwoHp5e9TgfaA8>

